

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Présents : G. Perrodin ; P. Fournier ; N. Tixier ; L. Raby ; L. Kardoud ; Myriam Covre ; Tiphaine Delorme ; A. Thébault ; M. Viallefont ; C. Reveret ; L. Mallet ; JL Bouniol

Procurations : J. Van-Parys à M. Covre ; D. Le Chapelain à G. Perrodin ; J.M. Engelbert à JL Bouniol

❖ URBANISME

1/ Achat du domaine public Rue Rivallier

La propriétaire des parcelles BD 55 et 56 demande d'acquérir une parcelle du domaine public qui jouxte sa propriété.

Décision

Le conseil municipal ne donne pas suite.

Vote : 15 contre

2/ Achat du domaine public Rue Paul Gaubin

Les propriétaires des parcelles BD 113 et 114 demandent d'acquérir une parcelle du domaine public qui jouxte sa propriété.

Décision

Le conseil municipal ne souhaite pas vendre le domaine public.

Vote : 15 contre

3/ Chemin de la Prairie

Décision

Le conseil municipal ne donne pas suite aux propositions de la personne.

Vote : 15 contre

4/ Achat du garage parcelle BD 51

Ce garage se trouve à côté des ateliers municipaux.

Montant : 12 000 € pour une superficie de 53 m².

Décision

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette acquisition.

Vote : 15 contre.

❖ ASSOCIATION

1/ Don de l'association Union des Enfants du Crest

L'association qui est en sommeil depuis septembre dernier a décidé de mettre le reliquat de 1782.79 € au profit des associations du Crest.

La mairie doit se renseigner si les statuts de l'association permettent le don de la totalité de la somme sur ses comptes.

Décision

Vote : 15 pour

1/ Subvention fête des 30 ans des jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Amant-Tallende

Les JSP demandent 425 € pour chaque communes (4 communes).

Décision

Vote : 4 pour

5 abstentions

3 contre (COVRE, VANPARYS, THEBAULT)

❖ VOIRIE

1/ Remplacement du petit tracteur

Le petit tracteur doit être changé. L'achat d'un tracteur neuf avoisinerait les 37 000 € pour un Kubota avec une reprise de 4 800 € avec un délai de 6 mois.

La décision prise est de le conserver jusqu'à la fin de l'année et en 2024 de nouvelles propositions au conseil municipal seront faites.

❖ ECOLE

1/ Modification des tarifs cantine et garderie

Une proposition de révision des tarifs cantine et garderie est présentée par C. Reveret en conseil municipal.

Concernant la cantine : 4 tranches seront proposées : 2.80 € ; 3.80 € ; 4.80 € et 5.80 €.

Concernant la garderie : 4 tranches seront également proposées en fonction du quotient familial : 0.50 € la 1/2h ; 0.65 € ; 0.80 € et 1€

La garderie débute le matin à 7h30 jusqu'à 8h20 et de 16h à 18h30.

Décision

Vote : 15 pour

❖ FINANCES

1/ Projet de spectacle pour les 13 juillet 2024 et 2025

Le feu d'artifice du 13 juillet dernier a été un vif succès et Mme Covre propose de le reconduire pour l'année prochaine, Place du Moutier.

Elle propose un spectacle laser pour le 13 juillet 2025 sur la plaine de la Croix St VERNY et les élus ont pu visionner la démonstration.


Le coût de ces deux spectacles est de 3 000 € pour chacun.

Décision

Vote : 15 pour

Fin de la séance : 19h30

Le Maire,



Gérard PERRODIN

La Secrétaire,



Myriam COVRE